

Règlement Sportif – MASTER U10

IV1201 Informations Générales

- (1) Organisateur : St Jean de Bournay
Dimanche 06 décembre 2026
- (2) Horaires : Pointage 09H15 Début 10H00 FIN 16H30 podiums compris

IV1202 Inscription

- (1) Les inscriptions se font uniquement par les clubs sur espace mon club
- (2) La limite des inscriptions est fixée au 27 NOVEMBRE MINUIT
- (3) Les frais d'inscriptions sont pris en charge par le comité
- (4) Une convocation par E mail sera adressée à tous les clubs

IV1203 Conditions de Participation

- (1) Les licences peuvent être loisir ou compétition.
- (2) La compétition est mixte
- (3) Elle est ouverte aux poussins et benjamins première année.

IV1204 Format et Déroulement de la Compétition

- (1) **La formule est la suivante :**
2 heures de montée-descente de 10h à 12h.
A 12 heures un classement par catégorie est établi.
- (2) Les huit premiers de chaque catégorie (garçons et filles), disputent un tournoi selon la formule suivante :
Deux poules de quatre puis un tableau classement intégral.
- (3) Les joueurs classés à partir de la 9^{ème} place de la montée-descente seront reversés dans une consolante. Ils disputeront une autre montée-descente dès 12h30 séparés en 2 groupes jusqu'aux podiums. Ceci permettra à tous les inscrits de jouer plus, d'avoir des arbitres et de garder tout le monde dans le gymnase jusqu'à la fin de la compétition.
- (4) Des podiums seront organisés dans les catégories suivantes à l'issue de la compétition :

• FILLES	• GARCONS
Née en 2017	Né en 2017
Née en 2018	Né en 2018
Née en 2019	Né en 2019
Née en 2020 et APRES	Né en 2020 et après

IV1205 Qualification autre compétition

- (1) Le master U10 est qualificatif pour le TOP AURA Benjamins 1
- (2) Cette compétition se déroulera le 9 janvier 2027 à Pelussin (42)
- (3) Le premier de chaque catégorie sera automatiquement qualifié.
- (4) En fonction des places, la ligue pourra qualifier un deuxième dans chaque catégorie.